



**Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
Office Guinéen des Parcs et Réserves**

**Projet de « Gestion Intégrée des Ressources Naturelles dans le Paysage Bafing-Falémé-
GIRN-PBF »**

PIMS: 5677-Project ID: 00107545- Award: 00107166

**DEMANDE DE PRIX
(Panneaux d'identification)**

| | |
|-----------------------------------|---|
| NOM ET ADRESSE DE L'ENTREPRISE | DATE : 29/10/2020 |
| | N° DE REFERENCE : 07/GIRN PBF/PANNEAUX D'IDENTIFICATION/2021 |

Chère Madame, Cher Monsieur,

Nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir votre meilleure offre de prix pour la fourniture, transport et implantation des panneaux d'identification du projet tels que décrits en détail sur les pages ci-dessous de la présente demande de cotation. Les offres reçues après l'échéance seront rejetées.

Lors de l'établissement de votre offre de prix, veuillez utiliser le formulaire figurant à l'annexe I jointe aux présentes.

1. Exigences concernant la fourniture du ou des biens susmentionnés :

| | |
|---|---|
| Adresse(s) exacte(s) du ou des lieux de livraison (indiquez-les toutes, s'il en existe plusieurs) | Siège Social du projet dans la Commune Urbaine de Labé, Quartier Tata II, Secteur N'Diolou ou dans chaque District dans les Préfectures de Siguiri, de Mali et de Koubia suivant le tableau 2 en Annexe |
| Date et heure limites de livraison prévues | Cinq (5) jours partir de la date d'émission du bon de commande. Pénalités de retard de 0.5% de la valeur total du contrat/marché seront appliquées pour chaque jour de retard. Le contrat sera résilié quand le montant total de la pénalité atteint les 10% de la valeur du contrat/bon de commande. Date indicative de début prévue : 22 novembre 2021 Date indicative de fin prévue : 13 décembre 2021 |
| Calendrier de livraison | 21 jours après émission du bon de commande |
| Devise privilégiée pour l'établissement de l'offre de prix | GNF |

| | |
|---|--|
| Date-limite de soumission de l'offre de prix | 22 novembre 2021 à 12H 30 (GMT) |
| Tous les documents, y compris les catalogues, les instructions et les manuels d'utilisation, doivent être rédigés dans la langue suivante : | Français |
| Documents à fournir | Le formulaire fourni dans l'annexe 1, dûment rempli, conformément à la liste des exigences indiquées en Pages ci-dessous Documents d'existence légale (Registre de commerce) |
| Durée de validité des offres de prix à compter de la date de soumission | 30 jours Dans certaines circonstances exceptionnelles, le Projet de Gestion Intégrée des Ressources Naturelles du Paysage du Bafing-Falémé (GIRN-PBF) pourra demander au fournisseur de proroger la durée de validité de son offre de prix au-delà de qui aura été initialement indiqué dans la présente Demande de Prix. Le fournisseur devra alors confirmer par écrit la prorogation, sans aucune modification de l'offre de prix. |
| Offres de prix partielles | Accepter |
| Conditions de paiement | 100 ⁰ /0 à la livraison, contre une facture définitive et un bordereau de livraison. |
| Critères d'évaluation | Conformité technique/plein respect des exigences et prix le plus bas ⁱ Acceptation sans réserve du BC/des conditions générales du contrat Délai de livraison le plus court / délai d'exécution le plus court |
| Type de contrat devant être signé | Bon de commande |
| Conditions particulières du contrat | Annulation du BC/contrat en cas de retard de livraison/d'achèvement de N/A |
| Annexes de la présente Demande de Prix | Spécifications des biens requis (Page 3) Formulaire de soumission de l'offre de prix (annexe 1) |

2. Dispositions particulières

Les offres seront examinées par l'Unité de gestion du projet.

Le contrôle qualité des panneaux livrés sera assuré par les Responsables de zones et les Directions Préfectorales de l'Environnement, Eaux et Forêts et certifié par l'Ingénieur Génie Rural.

¹ Le Projet GIRN-PBF se réserve le droit de ne pas attribuer le contrat à l'offre de prix la plus basse si la deuxième offre de prix la plus basse parmi les offres recevables est considérée comme étant largement supérieure, si le prix n'est pas supérieur de plus de 10 % à l'offre conforme assortie du prix le plus bas et si le budget permet de couvrir la différence de prix. Le terme « supérieure », tel qu'il est utilisé dans le présent paragraphe désigne des offres qui dépassent les exigences préétablies énoncées dans les spécifications.

Les panneaux proposés seront examinés au regard de l'exhaustivité et de la conformité de l'offre de prix par rapport aux spécifications minimums décrites ci-dessus et à toute autre annexe fournissant des détails sur les exigences du Projet.

L'offre de prix qui sera conforme à l'ensemble des spécifications et exigences, qui proposera le prix le plus bas, et qui respectera l'ensemble des autres critères d'évaluation sera retenue. Toute offre qui ne respectera pas les exigences sera rejetée.

Toute différence entre le prix unitaire et le prix total (obtenu en multipliant le prix unitaire par la quantité) sera recalculée par le GIRN-PBF. Le prix unitaire prévaudra et le prix total sera corrigé. Si le fournisseur n'accepte pas le prix final basé sur le nouveau calcul et les corrections d'erreurs effectués par le GIRN-PBF, son offre de prix sera rejetée.

Au cours de la durée de validité de l'offre de prix, aucune modification du prix résultant de la hausse des coûts, de l'inflation, de la fluctuation des taux de change ou de tout autre facteur de marché ne sera acceptée par le GIRN-PBF après réception de l'offre de prix. Lors de l'attribution du contrat ou du bon de commande, le GIRN-PBF se réserve le droit de modifier (à la hausse ou à la baisse) la quantité des services et/ou biens, dans la limite de vingt-cinq pour cent (25 %) du montant total de l'offre, sans modification du prix unitaire ou des autres conditions.

Tout bon de commande qui sera émis au titre de la présente Demande de Cotation sera soumis aux conditions générales jointes aux présentes.

Le GIRN-PBF n'est pas tenu d'accepter une quelconque offre de prix ou d'attribuer un contrat/bon de commande et n'est pas responsable des coûts liés à la préparation et à la soumission par le fournisseur d'une offre de prix, quels que soient le résultat ou les modalités du processus de sélection.

Nous vous remercions et attendons avec intérêt votre offre de prix.

SPÉCIFICATIONS DES PANNEAUX

Les panneaux doivent porter l'Armoirie de la République, le logotype du PNUD et du FEM avec un fond blanc, écriture Noir et Couleur exigée des bailleurs pour les logotypes (vert pour le FM) et Bleue pour le PNUD).

Caractéristiques des Panneaux :

Pour supporter le poids du panneau et celle du vent il est nécessaire de prévoir des jambes de force. De plus, la plaque du panneau sera en recto verso par conséquent les quantités et dimensions seront les suivantes pour un panneau :

- a. Matériaux :
 - o Epaisseur des feuilles de tôles 03 mm soit 6 feuilles ;
 - o Support en tuyaux rond de diamètres 50 soit 8 barres ; ● Tube rectangle 30x50 mm soit 6 barres.
- b. Hauteur par rapport au sol:
 - Hauteur sol au bas du panneau y compris l'encrage : (1,20 m + 0,80 m) ;
- c. Les dimensions des panneaux de visualisation :
 - Panneaux de visualisation à l'entrée du bureau et de la ville : 1,5 m de hauteur et 2m de largeur;
- d. Les caractères de l'écriture sont :
 - Lora Bold, taille police 14, titres ou le texte accentué ;
 - Proxima Nova taille police 12, pour tout le corps du texte ;
 - Arial ou Helvetica, taille police 12, pour tout le texte en langue locale ;
Lora Bold 12, majuscule italique pour la ligne : Financement.

Informations a donné dans les Panneaux :

Après l'armoirie de la République, les logo types du projet et des bailleurs de fond qui constituent l'entête de tous les panneaux, les mentions ci-après doivent être portées.

- ❖ Pour les panneaux de visualisation à l'entrée du bureau et de la ville :
 - Le nom du Ministère ● OGPR en toute lettre
 - Le titre du programme
 - Le titre du projet
 - Le nom de la préfecture ;

Cadre des Bordereaux des prix unitaires et devis quantitatif et estimatif

1. Cadre de bordereau des prix unitaires pour la confection des panneaux d'identification

| NO | Désignation et définition des prix | Unité | Prix Unitaires (en chiffre) | Prix Unitaires (en lettre) |
|----|---|-------|--------------------------------|-------------------------------|
| 1 | <p>CONFECTION DU PANNEAU</p> <p>Le prix la : rémunère forfaitairement l'ensemble du matériel nécessaire à la confection du panneau avec les dimensions (h=1,5 m et b= 2 m) ;</p> <p>Le prix lb : rémunère forfaitairement l'ensemble des travaux de soudure.</p> <p>Le forfait</p> | fft | | |
| 2 | <p>AMENEE GENERALE ET REPLI SUR SITE</p> <p>Le prix 2a : rémunère forfaitairement la préparation, l'amenée et le repli pour la pose et le montage du panneau ;</p> <p>Le prix 2b : rémunère forfaitairement la distance de déplacement entre le site du panneau et le suivant. Il s'applique autant de fois qu'il y a de panneau. Ce prix comprend tous frais de transport.</p> <p>Le forfait</p> | fft | | |
| 3 | <p>TRAVAUX DE PEINTURE</p> <p>Le prix 3a : rémunère forfaitairement l'ensemble des travaux de peinture y compris l'antirouille et mastique du panneau recto-verso.</p> <p>Le forfait</p> | fft | | |
| 4 | <p>TRAVAUX GENIE CIVIL</p> <p>Le prix 4a : rémunère forfaitairement la cimentation des jambes de force avec une profondeur d'encrage d'au moins 0,80 m.</p> <p>Le forfait</p> | fft | | |
| 5 | <p>CONFECTION ET IMPRESSION DU PANNEAU</p> <p>Ces prix s'appliquent à la surface réellement imprimée, exprimée en mètres carrés.</p> <p>Le prix 5a : rémunère forfaitairement la confection et l'impression adhésif et autocollant pour panneau avec les dimensions (h=1 et lag=2m). Il s'applique autant de fois qu'il y a des panneaux.</p> <p>Le mètre carré</p> | 2 | | |

| | | | | |
|---|--|-----|--|--|
| 6 | INSTALLATION DU PANNEAU Le prix 6a : rémunère forfaitairement le transport et l'installation du panneau , Le forfait | fft | | |
|---|--|-----|--|--|

2. **Cadre de devis pour la confection des panneaux d'identification**

| NO | DESIGNATION | U | QUANTITE | P. UNIT. (EN GNF) | TOTAL GNF |
|---------------|---|-----|----------|-------------------|-----------|
| 1 1a 1b | CONFECTION DU PANNEAU Le prix 1a : rémunère forfaitairement l'ensemble du matériel nécessaire à la confection du panneau avec les dimensions (h=1,5 m et b= 2 m) ; Le prix 1b : rémunère forfaitairement l'ensemble des travaux de soudure. Le forfait | fft | 1 | | |
| 2 2a 2b | AMENEE GENERALE ET REPLI SUR SITE Le prix 2a : rémunère forfaitairement la préparation, l'amenée et le repli pour la pose et le montage du panneau ; Le prix 2b : rémunère forfaitairement la distance de déplacement entre le site du panneau et le suivant. Il s'applique autant de fois qu'il y a de panneau. Ce prix comprend tous frais de transport. Le forfait | fft | 1 | | |
| 3 3a | TRAVAUX DE PEINTURE Le prix 3a : rémunère forfaitairement l'ensemble des travaux de peinture y compris l'antirouille et mastic du panneau recto-verso. Le forfait | fft | 1 | | |
| 4 4a | TRAVAUX GENIE CIVIL Le prix 4a : rémunère forfaitairement la cimentation des jambes de force avec une profondeur d'encrage d'au moins 0,80 m. Le forfait | fft | 1 | | |
| 5 5a | CONFECTION ET IMPRESSION DU PANNEAU Ces prix s'appliquent à la surface réellement imprimée, exprimée en mètres carrés. Le prix 5a : rémunère forfaitairement la confection et l'impression adhésif et autocollant pour panneau avec les dimensions (h=1,5m et lag=2m). Il s'applique autant de fois qu'il y a des panneaux. Le mètre carré | fft | 1 | | |

| | | | | | |
|------------------------------|---|-----|---|--|--|
| 6 | INSTALLATION DU PANNEAU | | | | |
| | Le prix 6a : rémunère forfaitairement le transport et l'installation du panneau ; | | | | |
| 6a | Le forfait | fft | 1 | | |
| TOTAL GENERAL D'UN PANNEAU | | | | | |
| TOTAL GENERAL DES 2 PANNEAUX | | | 2 | | |

Arrêté le présent détail à la somme de.....Francs Guinéens

Nom et signature du soumissionnaire

3. Conditions de soumission

Les soumissionnaires sont invités à faire parvenir une facture proforma à l'adresse du projet Bafing-Falémé, sis au quartier Tata II, ex- projet REMECC- GKM à Labé, à l'attention du Coordinateur du Projet Bafing-Falémé au plus tard le 2 novembre 2021.

BESOINS

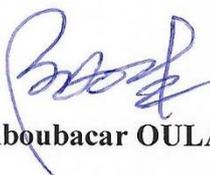
| PRÉFECTURE | Communes Rurales | Nombre |
|--------------|-------------------|-----------|
| Siguiri | Siguiri Centre | 2 |
| | Franwalia | 2 |
| | Niagassola | 2 |
| | Siguirini | 2 |
| Mali | Balaki | 2 |
| | Lébékéré | 2 |
| Koubia | Fafaya | 1 |
| | Gadhawoundou | 1 |
| Dinguiraye | Dinguiraye Centre | 2 |
| Mamou | Mamou Centre | 2 |
| Tougué | Kouratongo | 2 |
| | Fello Koundoua | 2 |
| Total | | 22 |

L'offre doit être présentée conformément aux besoins comme indiqué dans les tableaux et spécification à l'annexe

Signature et Date : 29 octobre 2021

Directeur National




Colonel Aboubacar OULARE